

PÊCHES ET OCÉANS CANADA

PLAN D'ACTION DE GESTION :

RECOMMANDATIONS DÉCOULANT DE L'ÉVALUATION

**ÉVALUATION DU THÈME ADAPTATION DU PROGRAMME DE LA
QUALITÉ DE L'AIR :**

**PROGRAMME DES SERVICES D'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS
CLIMATIQUES EN MILIEU AQUATIQUE**

**SECTEUR DES SCIENCES DES ÉCOSYSTÈMES ET DES
OCÉANS (SSEO)**

N° DE PROJET : 6B168

Date de présentation au CÉM aux fins d'approbation : Le 2 mars 2017

Date d'achèvement du PAG : Mars 2018

Date d'achèvement révisée :

1^{re} mise à jour sur l'état d'avancement :

2^e mise à jour sur l'état d'avancement :

3^e mise à jour sur l'état d'avancement :

4^e mise à jour sur l'état d'avancement :

RECOMMANDATION N° 1			
<p>Justification : Il est possible de rehausser l'engagement des intervenants nouveaux et existants. Ce ne sont pas tous les groupes d'intervenants qui sont suffisamment représentés et, par conséquent, ce ne sont pas toutes les occasions qui bénéficient de la participation de groupes d'intervenants particuliers. De plus, certains répondants ont exprimé de la difficulté à trouver des produits, ou jugent que les activités d'adaptation ne sont pas bien diffusées auprès du public cible.</p> <p>Recommandation 1 : Élargir l'engagement et sensibiliser davantage les groupes d'intervenants nouveaux et existants au sujet des renseignements, des produits ou des activités provenant de la programmation des services d'adaptation.</p>			
STRATÉGIE			
Les intervenants du Programme des services d'adaptation aux changements climatiques en milieu aquatique (PSACCMA) entreprendront des activités de mobilisation qui permettront d'accroître la sensibilisation et de rendre l'information sur le programme et les résultats des activités scientifiques plus facilement disponibles et accessibles aux parties intéressées.			
MESURES DE GESTION	DATE D'ÉCHÉANCE (AVANT LA FIN DU MOIS)	MISE À JOUR SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT : TERMINÉ / SUR LA BONNE VOIE / DATE RÉVISÉE ET RAISON DE LA MODIFICATION	PRODUIT
Nouvelle conception du plan d'ensemble et du contenu du site Web actuel du PSACCMA, lequel dépeint les couches d'information aux échelons géographiques national, régionaux et sous-régionaux.	Janvier 2018		

RECOMMANDATION N° 2			
<p>Justification : Il y a un manque de sensibilisation au niveau opérationnel concernant les activités qui se déroulent ou les progrès réalisés dans d'autres éléments du programme en ce qui a trait aux résultats souhaités. Bien qu'il y ait déjà une certaine coordination et collaboration entre les éléments du programme, il y a lieu d'augmenter l'échange de renseignements et la collaboration, y compris l'échange des pratiques exemplaires, des outils et des leçons apprises, entre les organisations fédérales et non fédérales partenaires qui participent à la programmation des services d'adaptation aux changements climatiques.</p> <p>Recommandation 2: Étudier les mécanismes de collaboration et d'échange de renseignements entre les éléments du programme, ainsi que les organisations fédérales et non fédérales partenaires, dans le but de tirer parti des pratiques exemplaires et des ressources, et d'éviter le doublement.</p>			
STRATÉGIE			
<p>Afin d'améliorer le partage de l'information entre les programmes fédéraux, Ressources naturelles Canada a mis sur pied, en février 2016, un Comité de coordination interministériel des directeurs responsables de l'adaptation (CCIDRA), un comité auquel Pêches et Océans Canada participe. Le CCIDRA offre un mécanisme continu pour l'échange d'information entre les ministères fédéraux au sujet de l'orientation des programmes, des enjeux communs et de l'élaboration des politiques. De plus, RNCan a créé la Plateforme d'adaptation a été créée afin de rassembler les connaissances, la capacité et les ressources financières nécessaires pour répondre de manière efficace et efficiente aux priorités en matière d'adaptation, et afin d'assurer que les résultats de ces travaux sont largement accessibles aux utilisateurs finaux. Il s'agit d'une tribune grâce à laquelle tous les membres (p. ex. les partenaires FPT et les participants externes) peuvent collaborer sur des projets et échanger des renseignements sur les activités et les pratiques exemplaires.</p>			
MESURES DE GESTION	DATE D'ÉCHÉANCE (AVANT LA FIN DU MOIS)	MISE À JOUR SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT : TERMINÉ / SUR LA BONNE VOIE / DATE RÉVISÉE ET RAISON DE LA MODIFICATION	PRODUIT
Membre du comité de coordination interministériel des directeurs responsables de l'adaptation	Février 2016		
Membre du comité à l'assemblée plénière sur la plateforme d'adaptation	Participation à l'assemblée plénière sur la plateforme d'adaptation (automne 2016)		

RECOMMANDATION 3			
<p>Justification : Rien n'indique que le Cadre de mesure du rendement (CMR) est utilisé régulièrement pour la prise de décisions. Bien que certaines données pertinentes sur le rendement soient présentement recueillies et déclarées, on a constaté un manque de données sur les effets des activités au niveau de la communauté ou de la population. Des possibilités d'amélioration en rapport avec une augmentation de la collecte et de l'analyse de données, y compris, par exemple, la collecte de données avant et après provenant de la communauté et du secteur ciblés et du grand public, et l'analyse de l'utilisation des résultats et de ses impacts.</p> <p>Recommandation 3: Améliorer le régime de mesure du rendement incluant tous les sous-thèmes du PSACCMA, dans le but de produire des rapports de rendement en vue d'obtenir les résultats escomptés. Ce régime devrait tenir compte des stratégies existantes de saisie et de production de rapports sur les données de rendement, déterminer des cibles significatives et des sources de données claires, et s'harmoniser avec la production de rapports de haut niveau sur le rendement.</p>			
STRATÉGIE			
<p>Un modèle logique et un cadre de mesure du rendement pour le thème de l'adaptation étaient en place, et les données sur le rendement ont été recueillies et diffusées par les différents volets du programme, par des moyens comme le service des rapports généraux. Actuellement, le MPO met en œuvre la Politique sur les résultats du Conseil du Trésor, laquelle a été lancée le 1er juillet 2016. Cette nouvelle politique a pour objectifs d'améliorer l'atteinte des résultats à l'échelle du gouvernement et d'améliorer la compréhension des résultats que le gouvernement cherche à atteindre ou ceux qu'il atteint, et des ressources utilisées pour les atteindre. Au sein du Ministère, on examine, on révisé et on améliore la solidité des résultats, les indicateurs, les systèmes de données, les cibles, la collecte des données et les rapports sur le rendement. La nouvelle politique renforcera la culture de la mesure, de l'évaluation et de l'innovation dans la conception et la prestation des programmes et des politiques.</p>			
MESURES DE GESTION	DATE D'ÉCHÉANCE (AVANT LA FIN DU MOIS)	MISE À JOUR SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT : TERMINÉ / SUR LA BONNE VOIE / DATE RÉVISÉE ET RAISON DE LA MODIFICATION	PRODUIT
<p>Les intervenants du PSACCMA du MPO relèveront l'information sur le rendement la plus solide possible en vue de surveiller et de mesurer les résultats tels qu'ils sont liés aux effets des activités du programme et tels qu'ils contribuent au cadre de gestion horizontal portant sur la croissance propre et le changement climatique (dirigé par Environnement et Changement climatique</p>	<p>Commentaires partagés vis-à-vis du cadre horizontal Fourni en janvier 2017</p>		

Canada [ECCC]), lequel renferme des renseignements sur les résultats visés et les sources de données.			
RECOMMANDATION 4			
<p>Justification : Le financement approuvé pour le thème Adaptation comprenait un nouveau financement de la part du Conseil du Trésor, et un financement provenant des niveaux de référence existants des organisations concernées. Ce ne sont pas toutes les organisations visées par le thème Adaptation qui ont été en mesure de fournir les détails de leurs dépenses pour le financement existant. Par conséquent, il n'a pas été possible de procéder à une analyse approfondie des renseignements financiers sur tous les éléments du programme thème Adaptation.</p> <p>Recommandation 4: En collaboration avec le dirigeant principal des finances, définir et mettre en place des mécanismes formels dans le but de suivre et déclarer systématiquement les renseignements financiers, en ce qui concerne le financement nouveau et existant attribué à cette initiative. Ces mécanismes devraient être en place au début de la programmation dans le but de faire preuve de gestion responsable et d'appuyer une analyse financière de l'efficacité et de la rentabilité.</p>			
STRATÉGIE			
Les intervenants du programme collaboreront avec le dirigeant principal des finances du MPO pour faire en sorte que l'information financière (concernant tous les financements, actuels et nouveaux) soit facilement suivie.			
MESURES DE GESTION	DATE D'ÉCHÉANCE (AVANT LA FIN DU MOIS)	MISE À JOUR SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT : TERMINÉ / SUR LA BONNE VOIE / DATE RÉVISÉE ET RAISON DE LA MODIFICATION	PRODUIT
Les intervenants du programme élaboreront des codes de projet propres au PSACCMA pour faire en sorte que l'on dispose de renseignements exacts et accessibles sur les dépenses.	Mise en œuvre durant l'exercice financier 2016/2017		